



Montreuil, le 3 décembre 2012

Madame Maryline LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État,
de la Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

Des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « sécurisation de l'emploi » et les retraites complémentaires ARRCO - AGIRC.

Le Medef utilise la crise pour imposer une véritable régression sociale en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité...

Ce serait la fin du contrat de travail qui fixe les conditions d'emploi, de travail et de rémunération.

Le CDI serait encore trop rigide : le Medef veut généraliser les contrats de mission ou les contrats intermittents. Les procédures de licenciement seraient trop contraignantes. Il veut limiter les recours en justice et les montants des indemnités, réduire les délais de procédure. Tout cela vise à contourner le licenciement économique et ses obligations vis-à-vis du salarié.

D'après le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !

La CGT a décidé d'alerter les salariés, les retraités, les privés d'emplois et les appelle à intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef le jeudi 13 décembre 2012 pour faire entendre leurs revendications dans les négociations.

Ces questions constituent un enjeu pour l'ensemble des salariés. Afin de permettre à ceux relevant de son champ professionnel qui, avec leurs syndicats, souhaiteront participer aux initiatives revendicatives du 13 décembre, la Fédération CGT des Services publics a décidé de mettre à leur disposition un préavis de grève.

Dans ce cadre, notre organisation dépose donc un préavis de 0 à 24 h. pour la journée du 13 décembre 2012 pour l'ensemble des agents et salariés de son champ professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,

Secrétaire général